

La friche Luquet disparaît...



Les grues et pelleteuses ont investi l'ancienne usine Luquet, laissée en friche depuis près de 20 ans.

La friche de l'usine Luquet sera bientôt un lointain souvenir pour les Privadois. La "verrerie", comme certains se plaisaient à l'appeler, disparaît peu à peu sous les coups de pelleteuses des ouvriers.

Débutés en avril dernier, les travaux de réhabilitation de l'ancienne usine devraient être terminés fin mars pour une mise à disposition des locaux mi-avril. La paierie départementale et le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) de l'Ardèche occuperont respectivement le premier et le deuxième étage (environ 400 m²). Le troisième étage verra apparaître une

esplanade urbaine (au niveau de la place Charles de Gaulle), aménagée avec des espaces verts et du mobilier. Un brumisateur d'eau sera même installé, idéal pour les périodes de forte chaleur.

Ascenseur extérieur et panneaux photovoltaïques

Dans le cadre de cet aménagement, l'office de tourisme ne sera pas oublié : il aura droit à un "ravalement de façade" dans le cadre de l'opération urbaine collective (FI-

SAC). Autre particularité de ce chantier : un ascenseur urbain, associé à un escalier extérieur, reliera les trois étages, du parking de la Poste en contrebas à l'esplanade publique.

L'immeuble aura également l'avantage de produire une énergie propre puisqu'il recevra 130 panneaux photovoltaïques d'une surface de 81 m², ainsi que des façades végétalisées.

Visite de chantier très suivie

Tout ces éléments ont été présentés lors d'une visite de chantier dirigée par Cécile Doinel, maître d'œuvre et Daniel Latreille, directeur de la SEMP (Société d'écono-

REPÈRES

COÛT DES TRAVAUX

■ Ils s'élèvent à 1 773 000 € HT. Cette dépense est décomposée entre la partie publique comprenant l'ascenseur, l'escalier et l'esplanade (1 031 000€) et la partie "privée" comprenant la réhabilitation des locaux en bureaux (742 000€).

FINANCEMENT

■ Partie publique financée par la Convention publique d'aménagement (CPA) et par une subvention de l'Europe de 320 000€. Partie privée : emprunt, garanti par la ville et compensé par les loyers perçus par le CAUE et la paierie. L'État apportera 56 000 €, au titre du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) tandis que la Région subventionnera les panneaux photovoltaïques à hauteur de 7 000€.

mie mixte Privas Ardèche réalisations). Un point a été effectué sur l'avancée des travaux, sur les difficultés et les aménagements à venir en présence du maire, de plusieurs conseillers, des futurs locataires et des différentes entreprises du chantier.

Tout ce beau monde s'est ensuite retrouvé à la maison de Privas où le bail locatif entre la SEMP et le CAUE a été signé.

Guillaume ARMAND



Un ascenseur urbain de 17 mètres reliera l'avenue de l'Europe-unie (en contrebas) à la place Charles de Gaulle où une esplanade urbaine sera aménagée. Une visite de chantier s'est tenue vendredi dernier pour présenter l'avancée des travaux.